# Le Mot du Maire

Chères Pyuverdannes, Chers Puyverdans,

L'été est enfin là, le retour du soleil est dans toutes les conversations souvent pour s'en réjouir mais déjà pour nous plaindre d'une chaleur excessive…

Nous avons d'ailleurs commencé à anticiper les conséquences d'une éventuelle canicule et afin de remettre à jour notre registre des personnes âgées ou isolées, j'invite tous ceux qui pourraient avoir besoin d'un accompagnement à se faire connaitre au secrétariat de la mairie.

Concernant la vie de la commune…..
Notre super U entièrement rénové a ouvert ses portes à Pâques, comme prévu et vous êtes déjà nombreux à m'avoir fait part de votre plaisir de pouvoir profiter, sur place, d'un commerce aussi plaisant qu'adapté à vos besoins.
Nous avons également terminé notre dossier de classement de la plupart de nos terres arables en Zone Agricole Protégée, qui permet de figer leur caractère agricole et imposerait une autorisation du Préfet pour les sortir de ce périmètre. Nous avons dans le même temps lancé un projet, porté par la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse, de recensement des friches afin d'encourager les propriétaires soit à céder ces terres à des agriculteurs, soit au moins les laisser en fermage afin qu'elles soient de nouveau cultivées.
Nous avons voté notre budget au mois d'avril et malgré les flottements autour de la compensation par l'État de la Taxe d'Habitation, nous avons décidé de ne pas modifier les taux d'imposition. Si nous poursuivons notre gestion économe des dépenses de fonctionnement, nous avons pu prévoir un programme d'investissement ambitieux.
Des barrières de protection seront posées devant la fontaine, autour de l'école et de la bibliothèque ; la route de la Jaconne et le chemin des Digues seront refaits à l'automne.

Réhabilitation de la « maison Gal » : nous avons choisi le maitre d'œuvre et le cabinet d'architecte et les travaux doivent commencer avant la fin de l'année comme je m'y suis engagée auprès de Mme la Sous-Préfète qui nous a accordé une importante subvention et je la remercie de nouveau pour son soutien.
Notre Plan Local d'Urbanisme, voté en décembre 2016 et déjà attaqué devant le Tribunal Administratif, a été confirmé sans restriction par la justice. Il ouvre des perspectives d'installation pour de nouvelles familles. Nous espérons pouvoir enfin nous appuyer sur ce document sans être comme depuis plusieurs années dans l'incertitude de procédures judiciaires aussi coûteuses qu'inutiles.

Cette dynamique d'accueil de jeunes foyers se fait déjà sentir sur notre école, nous accueillerons 91 élèves à la prochaine rentrée. Nous sommes presque victimes de son succès, mais au moins sommes-nous assurés de sauver notre précieuse 4ème classe. S'il est acquis que la sécurité, le bien-être et les conditions d'apprentissage de nos enfants sont une priorité, pour preuve le niveau d'équipement et d'encadrement, il nous faut composer avec les contraintes budgétaires d'une petite commune ce qui ne nous permet pas toujours de pouvoir répondre favorablement à toutes les attentes. Néanmoins, nous avons été retenus pour un programme École Numérique Rurale et la commune s'est engagée à financer 50% de la mise à jour du parc existant et de l'achat de nouveaux équipements informatiques.

Je vous souhaite un été agréable et de belles vacances.

# PROJET DE RÉHABILITATION DE LA MAISON GAL

Voici en avant-première les plans de notre projet de logements. Il  sera sans doute encore affiné mais il nous donne une bonne idée de la physionomie générale.

# INFORMATION ……

## A PROPOS DES COMPTEURS LINKY

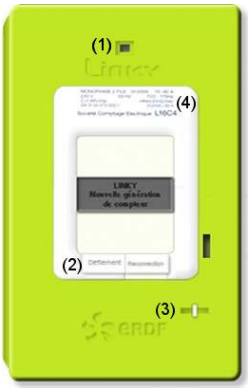


Madame, Monsieur,

Nombreux sont ceux qui m'ont interpellée sur le déploiement des compteurs Linky et je les en remercie. Il s'agit en effet d'une problématique importante, qui rencontre un fort écho auprès de nos concitoyens, au fur et à mesure que se développe l'implantation de ces nouveaux compteurs.

Plusieurs points de contestation sont en particulier apparus. Le débat porte par exemple sur les **risques sanitaires** liés aux ondes électromagnétiques (même si les émissions restent très largement inférieures à celles dues à d'autres équipements domestiques tels que le wifi ou les téléphones portables). Autre exemple, le **respect de la vie privée**, point sur lequel la CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) est saisie, afin d'encadrer la transmission et l'utilisation des données collectées par Linki. La **question financière** est également relevée, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) insistant par exemple sur la nécessité que les gains à terme soient réellement partagés entre le fournisseur d'énergie et le client qui doit voir réduire sa consommation par une meilleure information.

Ces débats ne sont donc pas encore totalement tranchés et je comprends vos interrogations.

Sachez néanmoins qu'en l'état actuel la municipalité n'a pas le pouvoir d'interdire l'implantation des compteurs Linky. Depuis l'arrêté du Tribunal Administratif de Rennes du 9 mars 2017, toutes les délibérations refusant le déploiement de Linky ont été invalidées, compte tenu de la nature de service public de la distribution d'électricité en France.

Notre commune en a fait l'expérience, avec sa délibération du 03 novembre 2016 interdisant la mise en place des compteurs Linky sur son territoire et dont le Préfet avait demandé le retrait sous peine de saisie du Tribunal Administratif.

Je resterai bien sûr particulièrement attentive à l'évolution de la situation et soyez assurés que je veillerai personnellement, à mon niveau, à ce qu'il s'inscrive dans le strict respect des lois et de la règlementation.

# DANS LE VILLAGE ……

Nous profitons de ce bulletin pour vous présenter Alain GALLOUZE notre nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique. Il est chargé de veiller à votre sécurité notamment aux abords de l'école et les espace de loisirs, dans le village, mais aussi de soulever les différentes infractions en matière d'urbanisme, de dépôts illicites…

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et nous vous demandons de lui faire bon accueil.

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES et DÉCHETTERIES

Depuis le lundi 5 mars, les jours de collecte de ramassage des ordures ménagères ont changé à Puyvert. Votre bac individuel dédié aux ordures ménagères est collecté, deux fois par semaine, les LUNDI et JEUDI. Ces bacs sont à sortir, la veille, à partir de 19 heures, en bordure de voie publique.
Le service collecte de LMV agglomération est à votre disposition pour répondre à vos questions, par téléphone, au 04.90.78.82.30 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00.

Les beaux jours sont là, vous commencez peut-être à nettoyer vos jardins ou vider vos garages et remises. Savez-vous que pour accéder à l'une des sept déchetteries de LMV Agglomération, il faut détenir une carte d'accès?
Celle-ci est gratuite et délivrée sur simple demande par mail à accueil@c-lmv.fr ou directement au siège de l'Agglo, 315 avenue Saint-Baldou à Cavaillon, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h30 puis de 14 h à 17 h 30.
Pensez à vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité.

- La **déchetterie de Lauris**: service technique, ancienne route de Puget à 84360 Lauris - 04 90 68 37 56 Mardi, mercredi et vendredi : 13h30-16h / Samedi : 9h-12h et 13h30-16h / Fermée lundi, jeudi, dimanche et les jours fériés
- La **déchetterie de Vaugines**: RD45, la grande Garrigue à 84160 Vaugines - 04 90 77 65 08 Tous les jours : 9h-16h / Dimanche : 9h-12h / Fermée les jours fériés
- Le **dépôt de gravats de Puyvert :** Chemin de la Carraire – 06 87 72 67 18 – Du lundi au vendredi de 7h à 12h et de 13h à 16h

## RECENSEMENT 2018

Au cours du Recensement de la Population de PUYVERT, du 18 janvier au 17 février 2018, c'est 456 logements qui ont été recensés sur la commune, avec un fort taux de retour internet.

A l'heure où nous imprimons, nous n'avons pas encore eu le retour de l'INSEE avec les chiffres officiels du nombre d'habitants. Dès que ces chiffres seront connus, vous pourrez en prendre connaissance sur le site officiel de la Mairie de PUYVERT.

Nous vous remercions du chaleureux accueil que vous avez réservé aux 2 agents recenseurs.

## RAPPEL : chiens errants – nuisances sonores de voisinage

**Chiens errants :** Plusieurs articles concernant nos animaux de compagnie ont déjà été publiés dans notre Petit Journal, mais aujourd'hui encore, après deux récentes agressions de chiens sur la voie publique, il est important pour la sécurité et la tranquillité de tous, de rappeler la réglementation générale relative aux animaux domestiques errants quels qu'ils soient (chiens, chats…).
Le propriétaire d'un animal est le premier concerné et il ne doit pas laisser son animal partir en vadrouille (article L.211-24 du Code rural). Par ailleurs, l'article R.622.2 du Code pénal prévoit une contravention de 2éme classe pouvant aller jusqu'à 150 euros pour la divagation d'un chien représentant un danger pour autre.
En tant que responsable de la lutte contre la divagation animale sur le territoire de sa commune, il appartient au Maire de prendre toutes dispositions propres à empêcher cet état de fait et notamment de faire procéder à

la capture de l'animal et à son envoi à la fourrière.
Le propriétaire contrevenant, outre une sanction pécuniaire, pourra également s'il est récidiviste, se faire retirer la garde de son animal.
Il est de surcroit important de faire connaitre que les propriétaires et détenteurs d'animaux en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage ( article 9 de l'Arrêté Préfectoral n°2004-04-08-210-DDASS relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Vaucluse).
Merci de votre vigilance.

**Nuisances Sonores de Voisinage :** Le bruit est l'une des nuisances de voisinage la plus courante ; aboiements, bricolage, tondeuse, appareils de musique... la nuisance sonore peut être sanctionnée quand elle est de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité. (article R.48-2 du Code de la santé publique).
L'Arrêté Préfectoral en date du 4 août 2004 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de Vaucluse édicte les règles minimales applicables dans l'ensemble des communes du département, considérant que le Code Général des Collectivités **met à la charge du Maire des communes du département le soin de prévenir et de réprimer les atteintes à la tranquillité publique en ce qui concerne les bruits de voisinage.**
Une dérogation permanente est admise pour la fête nationale, le 1er janvier, la fête de la musique et la fête annuelle de la commune, des dérogations peuvent être accordées à titre exceptionnel par le Maire ou le Préfet.
Outre certaines procédures particulières, Le Maire a le pouvoir de réglementer certaines activités particulières hors terrains aménagés sur tout ou partie du territoire communal. Les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 20h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés.
**Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que les tondeuses à gazon, à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques ne peuvent être effectués que** :
**Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**
Des contraventions de 1ére classe peuvent être dressées en cas d'infraction.

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**les 15 et 16 septembre 2018**

Traditionnellement, les journées du Patrimoine se dérouleront également sur notre commune. Elles auront pour thème « l'ART en Partage ». Notre déléguée à la Culture, Christiane AGUITTON, vous attend autour de cette idée très enrichissante du partage des connaissances.

## CCFF : Comité Communal des Feux de Forêt

**Comité Communal des Feux de Forêt (Lauris, Puyvert, Puget)**

La nouvelle saison est ouverte par Mr Le Président CHABERT à GORDES le 20 juin 2018. À noter le changement du responsable du CCFF pour PUYVERT par Arrêté Municipal du 11 avril 2018, le nouveau étant Mme AGUITTON Christiane. Les formations se succèdent, citons le stage de formation de survie regroupant à PERTUIS au centre de secours une trentaine de membres.

# Au Revoir Daniel JEANNOT …..

Daniel est né le 26 janvier 1939 à Vaudémont, petit village lorrain non loin de Nancy, dans une famille d'ouvriers où la principale valeur était celle du travail.

Après son service militaire de 2 ans à Alger, c'est naturellement qu'il a adopté l'Afrique comme terre de travail durant 15 ans. Sa formation de mécano lui a donné le goût du bricolage et de la réparation. Puis le retour en France en 1975, dans le Nord, jusqu'en 1980. En 1981, la famille arrive dans le Sud, à Lourmarin, dans la Propriété des Baumelles. La dernière enfant du couple y verra le jour.
C'est en janvier 1986 que toute la famille s'installe à Puyvert.

De son mariage avec Claudette il a eu 4 enfants : Franck en 1968, Bruno en 1969, Isabelle en 1979 et Valérie en 1981.
Il a eu la terrible douleur de perdre tout d'abord Franck, puis son épouse et enfin Bruno.
Resté seul pour élever Isabelle et Valérie, le courage ne lui a pas manqué. Au fil des épreuves de la vie, son caractère déjà bien trempé s'est endurci. Il a élevé de son mieux ses deux filles.

La nature était une source de découvertes et il ne manquait pas de revenir avec un joli cliché ou avec une herbe sauvage du Luberon qui saurait faire une bonne infusion le soir.

Il a eu la joie de voir grandir Emeric le fils de Bruno et Hélène, Jérémi, Céleste et Julien ceux d'Isabelle et Christian, Manon et Camille les filles de Valérie et Stephan.

En mars 2001 Daniel est élu Conseiller Municipal à Puyvert, jusqu'en mars 2008.

Nous retiendrons de lui que c'était un homme courageux, travailleur, parfois intransigeant.
Sa devise : aller de l'avant, ne pas regarder derrière.

Il nous a quitté le 29 janvier ……

# ÉCOLE COMMUNALE

## Pierre MONIER

La grande aventure, du 22 mai au 26 mai ……. Classe verte à St Jean Monclar !! Sur 65 enfants prévus, 54 y ont participé. Au programme : activités cirque, découverte de la faune et la flore des Alpes, superbes ballades …… la classe verte de l'avis de tous, enseignants et accompagnateurs compris a été une réussite complète.

Le 3 juillet, une projection du film réalisé pendant cette semaine a permis aux parents de découvrir les prouesses de leurs enfants et les somptueux paysages de la région.

**<u>Les effectifs actuels-Les effectifs prévisionnels :</u>**

Actuellement 89 enfants répartis selon : 13 PS – 11 MS – 11 GS – 11 CP – 11 CE1 – 8 CE2 – 8 CM1 – 16 CM2 .

Prévisionnel 2018/2019, 90 enfants répartis selon : 10 PS – 14 MS – 14 GS – 13 GP – 11 CE1 – 11 CE2 – 8 CM1 – 9 CM2.

Un projet de jardin potager par les GS/CP pourra voir le jour dès la prochaine rentrée si les effectifs enseignants et encadrants le permettent.

Il y aura un cycle natation pour les CE1/CE2 sur un créneau du matin.

Le spectacle de fin d'année, magnifique résultat de l'enseignement des arts du cirque pendant la classe verte …

# CENTRE DE LOISIRS

# Un an déjà

## Un ALSH en perpétuel mouvement

Un an que le centre municipal de loisirs de Puyvert a ouvert ses portes. Et il faut le reconnaitre la réussite est au rendez-vous avec une moyenne de 24 enfants par jour sur une capacité maximale de 40 enfants, nous avons parfois été victime de notre succès et nous avons été obligé de refuser des enfants sur certaines périodes.

Toutes les semaines de centre aéré ont un thème principal. Cette année nous avons abordé des sujets tels que l'espace, les dinosaures, le street art, le poney, la danse, et de nombreuses activités sont venues agrémenter et diversifier les thèmes principaux.

Nous avons effectué des sorties au musée de la préhistoire de Quinson où certains de nos enfants ont été filmés en groupe par France 3 pour le journal national (droit à l'image consulté et avalisé). Nous avons fait des sorties VTT, fait venir le planétarium d'Aix en Provence, fait de l'accrobranche, avons suivi un guide de moyenne montagne pour une ballade dans l'Aigues brun et bien d'autres choses.

Cet été le centre aéré est ouvert du 9 juillet au 3 août. Les thèmes principaux sont le cirque, le théâtre, l'environnement et les cinq sens. Des sorties sont prévues en partenariat avec le centre aéré de Puget à Istres au Parc des dinosaures et au zoo de la Barben. Nous avons aussi des animations telles que des structures gonflables ou du laser game entre autre.

Nous avons à coeur de proposer aux enfants des activités ludiques, distrayantes où ils peuvent apprendre et grandir dans des environnements qui les sortent du quotidien.

En ce qui concerne le périscolaire, les horaires restent inchangés. Nous accueillons les enfants le matin de 7h30 à 8h30 puis durant la pause méridienne de 12h à 13h30, et à la garderie du soir de 16h à 18h30. Durant ces temps périscolaires nous avons proposé diverses activités comme du chant, de la lecture de conte, des jeux de société ainsi que des animations sportives. Les enfants peuvent aussi s'essayer au dessin, à la peinture, ou la poterie. Pour l'année prochaine nous continuerons dans la même lignée toujours à l'esprit de proposer des activités sans cesse renouvelées.

**De nouvelles arrivées au sein du service enfance et Jeunesse**

Durant cette année nous avons accueilli trois nouvelles personnes au sein de notre service : Anne Sophie Petit, Liliane Dumas et Alexandre Destribois. Ils viennent se joindre au personnel déjà en place. A noter que deux de nos collègues ont suivi une formation BAFA et sont donc aptes à renforcer notre équipe en terme d'animation. Félicitation à eux !

Le service enfance et jeunesse se doit de répondre qualitativement à la demande des enfants et des parents en terme d'activité mais aussi de sécurité.

C'est pour cela que sur l'année scolaire 2018/2019 nous procèderont à une nouvelle organisation des inscriptions en Périscolaire. Cette réorganisation tient compte des demandes et remarques de l'Association des Parents d'Elèves (APE) qui n'a fait que confirmer que nous allons dans le bon sens.

Pour inscrire vos enfants vous pouvez retirer un dossier auprès du Service Jeunesse. Un exemplaire a été distribué à chaque enfant de l'école primaire.

Félicitations à Lilou qui a gagné le concours « cantine sage » sur l'année.

**Les Aînés de PUYVERT**

# Une journée en Drôme Provençale

## Jeudi 13 septembre 2018

Comme chaque année, la Municipalité tient à offrir à tous les puyverdans de plus de 60 ans à une journée détente et ballade.

Les personnes concernées recevront d'ici peu une invitation par courrier.

Pour vous inscrire, il vous faudra appeler le 04.90.08.38.24 de 13h à 17h à la mairie (sauf mercredi) ou Mme Primo 04.90.08.38.82 avant le 1er septembre.

⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘⌘

## Au service des Aînés ……..

- Création d'un cours de Gym Equilibre pour les séniors dès la rentrée de septembre 2018 de 17h à 18h les lundis soirs à l'Espace Mistral.

Ce cours s'adresse au plus de 65 ans qui ont l'opportunité de réaliser des exercices adaptés à leurs conditions physiques afin de préserver l'autonomie des personnes séniors prévenant les chutes et en maintenant leur capacité à exécuter les gestes de la vie quotidienne.

**LES ATELIERS EQUILIBRE : POUR PRESERVER L'AUTONOMIE DES SENIORS**
**LES BIENFAITS SUR LE PLAN PHYSIQUE ET PSYCHIQUE**

Venez essayer ……. Pour plus de renseignements Sabine Gelman 06 87 43 80 28

- Cours d'informatique salle du conseil Mairie de Puyvert

Thèmes envisagés : initiation pour débutants – perfectionnement – internet – surf et mail – sauvegarde des dossiers – paramétrage logiciels – sécurité – découverte de windows 10 – utilisation smartphone et tablette – Facebook – Skipe – démarches administratives …….. etc ……

Pour plus de renseignements SIT'PROJECT 04 90 08 37 57 www.sit-project.com

# PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

## ❖ Adhésion de la DLVA et de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier- Montagne de Lure au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Luberon

La révision des statuts du Syndicat Mixte du Parc du Luberon adoptée en février 2015 par son comité syndical a intégré la possibilité pour les intercommunalités couvertes en tout ou partie par le territoire du Parc, d'adhérer au Syndicat Mixte.
Ces nouveaux statuts ont été entérinés par arrêté préfectoral du 17 novembre 2015, révisés le 29 février 2016.
Conformément aux statuts du Parc du Luberon, le bureau syndical s'est prononcé sur les éventuelles demandes des intercommunalités du territoire du Parc et a émis un avis favorable pour leur adhésion par délibération du 31 mars 2016.
Durance Luberon Verdon Agglomération (DLVA) et la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure (CCPFML) ont adopté leur adhésion au Syndicat Mixte du Parc du Luberon par délibération de leur conseil communautaire respectivement les 26 septembre et 23 octobre 2017.
Il revient au Comité Syndical de valider ces adhésions. Pour prendre effet, il sera néanmoins ensuite nécessaire de suivre à nouveau une procédure de modification des statuts du Parc afin d'intégrer ces deux EPCI comme membres du Parc du Luberon.

## ❖ Garde Régionale Forestière

Le dispositif de Garde Régionale Forestière, ou APSIF (Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêt), est une initiative de la Région déployée depuis 14 ans sur le Parc. La prévention des risques d'incendie, par une sensibilisation en face à face du public, au cœur des sites naturels est indispensable.
En 2018, les APSIF sont nommés Gardes Régionaux Forestiers. Ce sont des étudiants âgés de 18 à 26 ans issus du territoire et déployés par binômes sur les sites ci-après. Une montée en puissance du dispositif est prévue pour renforcer la sensibilisation notamment sur le Sud Luberon.

- Ceinture du Petit Luberon
- Gorges du Régalon
- Massif des Cèdres
- Vallon de l'Aigues Brun – Fort de Buoux
- Colorado de Rustrel
- Gorges de Véroncle
- Colline St Jacques Cavaillon
- Grand Luberon versant sud – Lourmarin, Cucuron, Vaugines.

## CORRESPONDANT DÉFENSE

*Délégation Militaire Lieutenant Christiane AGUITTON*
***Conseiller Départemental ONAC***

INTERVENTION DEVANT LE TRINOME ACADEMIQUE le 30 MAI 2018

(Armée : DMD, officiers Réservistes, IHEDN : Institut des Hautes Etudes de la Def.Nationale, Inspecteurs d' Académies, 80 Prof. D'Histoires)

Le Lieutenant Ch. Aguitton en qualité d'Officier de Réserve est venu témoigner de son « parcours » auprès des représentants du Trinome Académique, afin de servir de base à l'organisation d'interventions, de conférences destinées à la jeunesse, à la demande de différentes académies. En effet, transmettre auprès de nos jeunes la Mémoire des conflits passés en ayant de nouvelles relations établies entre le Ministère de l'Education Nationale et l'Armée serait une occasion d'une meilleure connaissance mutuelle et une compréhension réciproque du rôle de chacun. Les menaces qui pèsent aujourd'hui sur nos concitoyens et sur notre territoire pourraient justifier ce rapprochement afin de relever ensemble le plus efficacement les défis auxquels notre pays est confronté.

Le 8 mai Cérémonie à Puyvert

Le 14 juin Cérémonie des 4 Gendarmes de Lauris fusillés à Mérindol

## LES AMIS D' ÖTISHEIM

MISSION DU 10 AU 13 MAI 2018

Une délégation comprenant des membres des cinq communes du Partenariat était invitée à Ötisheim par le Bourgmestre Mr Werner HENLE. Christiane AGUITTON (Vice Président) conduisait la représentation de PUYVERT.

Discours : « En qualité d'élue de PUYVERT et Vice Président de notre Partenariat, j'ai le plaisir de représenter notre commune. Avant toute chose je vous propose d'avoir une pensée pour notre cher Pasteur Horst DEUKER qui vient de nous quitter. Si nous avons la joie de nous retrouver aujourd'hui tous ensemble, c'est parce qu'il a été dès l'origine le Père et le Moteur de ce Partenariat, pour qu'Ötisheim devienne notre Ville Sœur.
Après les sports, la musique ou l'accueil des jeunes pompiers, nous avons choisi d'un commun accord d'avoir un regard croisé sur nos Artistes respectifs qui à travers ces quelques œuvres vont essayer de décrire leur univers sensible ».

Et l'Amitié Franco-Allemande fera le reste !

## ÉTAT CIVIL

| | | | |
|---|---|---|---|
| **NAISSANCES** | 13/12/2017 | MOUREY Camille | 13/12/2017 MOUREY Ryan |
| | 22/01/2018 | GAUBERT Louka | |
| | 14/02/2018 | FLOURY Lenny | |
| **MARIAGES**: | 20/02/2018 | KOHLER David et LIEBALLE Julie | |
| | 19/05/2018 | NIERI Thierry et FERRON Aline | |
| **DÉCÉS**: | 05/01/2018 | CHARY René | |
| | 29/01/2018 | JEANNOT Daniel | |
| | 30/04/2018 | ARGENSON Michel | |

## LE CARNAVAL 14 avril

Ce n'est pas si facile pour un petit village comme Puyvert que de maintenir la tradition du Carnaval !! Tous s'y sont mis…. l'APE, le CLSH, la MAM, le Comité des Fêtes, la Municipalité et tous les bénévoles pour que petits et grands puissent fêter Caramentran. Les Majorettes de Pertuis ont conduit le cortège à travers les rues du village et un retour vers l'Espace Mistral pour déguster un super goûter.

## LA FÊTE DES PARENTS

*« Quand, au fil de ma vie mes soucis devenaient trop lourds et que j'avais besoin d'amour, c'est vers toi que je me tournais. Chaque fois, tu savais comment apaiser mes peines, à chaque fois, tu savais disperser mes angoisses et me conseiller avec sagesse. Maman chérie, rien ne remplacera jamais ton amour. »*

Vendredi 1er juin .... intense moment de tendresse, d'émotion et d'amour en chansons. Les petits écoliers de Puyvert ont souhaité avec talent une très Bonne Fête à leurs Mamans et leurs Papas. Même Mme Météo a compris l'importance de cette soirée..... le buffet offert par La Municipalité a pu être servi à l'extérieur sur les terrasses. Un joli petit pot de fleurs offert aux dames présentes par le Comité des Fêtes de Puyvert.

## La Maison des Assistantes Maternelles

Après plus de trois ans d'attente, nous sommes très satisfaites de la rentrée de la MAM. Désormais, 18 enfants la fréquentent de 6 mois à 3 ans et demi.

Les locaux sont fonctionnels et dédiés à l'enfant permettant de multiples activités comme l'art plastique, la motricité, la musique ainsi que le complexe autour de la MAM pour de belles sorties.

La MAM a participé au carnaval de Puyvert sous le thème de Peter Pan grâce à la forte participation des parents que nous remercions.

Vous pouvez nous contacter par téléphone au : 04 86 78 22 10 ou par mail : les-frimouses@sfr.fr ou en consultant notre site internet : www.les-frimousses.fr

## L'Association des Parents d'Élèves

Encore une année scolaire bien remplie pour l'APE de Puyvert…….
Après le superbe travail effectué pour la confection du char et des costumes pour le Carnaval…..
Le gros projet de cette année, la classe verte à St Jean Monclar….. l'APE a financé une grosse partie du budget.

Le 25 juin, une belle après-midi entre jeux, détente et goûter dans le cadre de la Kermesse …… une façon d'annoncer la fin proche de l'année scolaire !!
C'est le 29 juin qu'a eu lieu la fête de fin d'année avec un bien beau spectacle. Suivi par un apéritif offert aux parents permettant ainsi un moment de partage et d'échange afin de communiquer sur l'année écoulée.

En septembre, suivant de près la rentrée scolaire, aura lieu une réunion d'information et de préparation pour les activités prochaines de l'APE. Cette dynamique équipe accueillera avec grand plaisir tout parent désirant s'impliquer à ses côtés.

BONNE VACANCES à tous …… rdv à la rentrée scolaire.

## Comité des Fêtes de Puyvert

Toujours avec entrain et bonne humeur, l'équipe du Comité des Fêtes de Puyvert s'active……

LOTO 18 février : Encore une fois salle comble. Bravo aux nombreux gagnants, quant à ceux qui sont repartis les mains vides dites-vous que la prochaine fois ce sera VOUS !!! Un grand merci aussi à tous nos généreux donateurs qui nous aident à vous proposer des lots de qualité. En résumé une SUPER après-midi à Puyvert !!

La chasse aux œufs de Pâques 31 mars : toujours un réel plaisir de voir tous ces enfants chercher les trésors de Pâques.

La Fête des mamans et papas (voir article) le 1er juin et La Fête des voisins le 2 juin.

Fête votive les 6, 7 et 8 juillet : Cette année c'est avec Le Mondial Foot qu'il faut cohabiter…… le tout dans la bonne humeur !! Poulet texmex et grillades/frites le vendredi projection FOOT écran géant suivi de la soirée Karaokè et Tempête de Neige, moules/frites et grillades le samedi avec l'orchestre ANDROGYNE,

grillades/frites le dimanche avec DJ. Le concours de boules du dimanche après-midi sur le Boulodrome Mistral, ainsi que le Spectacle Bulles de savon géantes et quelques détours par les attractions foraines.

Prochain rendez-vous : le vide grenier du 2 septembre…….début des inscriptions après la fête votive.

Plus d'info sur www.comitedesfetes-puyvert.com Contact :comitedesfetes.puyvert@orange.fr

L'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de bonnes vacances ensoleillées.

## THE GREEN HAWKS

*Nous en sommes* à notre troisième année de fonctionnement à Puyvert et elle fut conforme aux deux premières : riches en événements et bonne humeur partagée !

En plus de nos soirées internes tout au long de l'année (cf photo ci-contre), notre sucré salé de janvier regroupait plus de 150 danseurs autour d'un magnifique buffet et d'une soirée conviviale sous le signe de la danse Country.

En mai, nous recevions Joël Cormery, un talentueux chorégraphe venu du Sud Ouest.

Lors de son workshop, il nous a fait découvrir de nombreux styles variés de danses en ligne et nous a permis de parfaire notre technique !

La journée s'est terminée par un bal qui regroupait les danses de la région et celles enseignées par Joël.

Une autre soirée de plaisir partagé en danse !

Nous clôturons l'année avec le rassemblement Country appelé Jamborée à La Tour d'Aigues le 23 juin.

De nombreux clubs Country de la région se rassemblent pour présenter quelques danses et passer une journée en plein air sur le thème western.

Toutes les images et les informations de rentrée sur notre site internet thegreenhawks.com

## TAEKWONDO ART'SPORT

Malgré une saison pluvieuse ce fut le printemps au club de Taekwondo de Puyvert, les 25 adhérents du club de Taekwondo auront tous pris des couleurs à l'unanimité en cette fin de saison.

Reprise des cours et Inscriptions le Lundi 10 Septembre

……6/12 ans 18h30/19h30

Activités Hebdomadaires Espace Mistral

| LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI |
|---|---|---|---|
| GYM SENIORS<br>17h – 18h | GYM pilate renfo musculaire<br>17h – 19h30 | BOXE enfant<br>17h – 18h | BOXE<br>18h15 – 21h |
| TAEKWONDO Enfants<br>18h30 – 19h30 | | TAÏ CHI<br>18h – 19h30 | |
| BOXE<br>19h30 – 21h30 | | COUNTRY<br>19h30 – 21h30 | |

# MANIFESTATIONS A VENIR

| DATES | MANIFESTATIONS | ORGANISÉ PAR |
|---|---|---|
| | | |
| 6- 7- 8 juillet 2018 | **FETE VOTIVE** | Comité des Fêtes Puyvert |
| 2 septembre 2018 | **VIDE GRENIER** | Comité des Fêtes Puyvert |
| 13 septembre 2018 | **SORTIE des AINES**<br>**Drôme Provençale** | Mairie de Puyvert |
| 15 - 16 septembre 2018 | **Journées du Patrimoine** | Mairie de Puyvert<br>(Aguitton Ch.) |
| 13 octobre 2018 | **Puces Des Couturières** | Les Joyeux Lurons |
| 13 octobre 2018 | **Le Jour de La Nuit** | Mairie de Puyvert |
| 31 octobre 2018 | **HALLOWEEN** | Comité des Fêtes Puyvert |
| 8 décembre 2018 | **TELETHON** | Mairie de Puyvert |
| 16 décembre 2018 | **Marché de Noël** | APE de Puyvert |
| 31 décembre 2018 | **REVEILLON jour de l'an (à confirmer)** | Comité des Fêtes Puyvert |
| 27 janvier 2019 | **LOTO des écoles** | APE de Puyvert |
| 3 mars 2019 (à confirmer) | **LOTO comité des fêtes** | Comité des Fêtes Puyvert |

Ce calendrier peut subir des changements.

Suivez les infos de la commune de Puyvert sur le site officiel de la Mairie :
http://www.puyvert.fr ou sur Facebook : Puyvert EN Luberon
https://www.facebook.com/profile.php?id=100020411013352